

Délibération DEL-CC-2025-239

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Extrait du Registre des Délibérations

MARDI 16 DECEMBRE 2025

AU POLE ENVIRONNEMENT, RUE LAVOISIER A SAINT-PORCHAIRE (BRESSUIRE)

Le seize décembre deux mille vingt-cinq, à 18h00, le Conseil Communautaire s'est réuni au Pôle Environnement, rue Lavoisier à Saint-Porchaire (BRESSUIRE), sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves MAROLLEAU, Président.

Membres : 75 – Quorum : 38

Présents (52) : Pierre-Yves MAROLLEAU, Emmanuelle MENARD, Claude POUSIN, Johnny BROSSEAU, Nicole COTILLON, André GUILLERMIC, Jérôme BARON, Pascal LAGOGUEE, François MARY, Bruno BODIN, Dany GRELLIER, Yves CHOUTEAU, Pierre BUREAU, Anne-Marie REVEAU, Claire GINGREAU, Dominique REGNIER, Jean-Yves BILHEU, Serge BOUJU, Thierry MAROLLEAU, Joël BARRAUD, Christine SOULARD, Philippe AUDUREAU, Anne-Marie BARBIER, Bérangère BAZANTAY, Sylvie BAZANTAY, Jean-Marc BERNARD, Nathalie BERNARD, Sophie BESNARD, André BOISSONNOT, Armelle CASSIN, Yannick CHARRIER, Julie COUTOIS, Pascale FERCHAUD, Jean-Baptiste FORTIN, Aurélie GREGOIRE, Claudine GRELLIER, Jean-Jacques GROLLEAU, Emmanuelle HERBRETEAU, Etienne HUCAULT, Jean-Louis LOGEAS, Vincent MAROT, Rachel MERLET, Nathalie MOREAU, Roland MOREAU, Pierre MORIN, Maryse NOURISSON-ENOND, Karine PIED, Denis PRISSET, Sylvie RENAUDIN, Corinne TAILLEFAIT, Véronique VILLEMONTAIX, Patricia YOU

Pouvoirs (9) : Marie JARRY pouvoir à Pascal LAGOGUEE, Gilles PETRAUD pouvoir à Pierre-Yves MAROLLEAU, Jean Claude METAIS pouvoir à Emmanuelle MENARD, Jean-Pierre BODIN pouvoir à Johnny BROSSEAU, Marie-Line BOTTON pouvoir à Rachel MERLET, Bernard CARTIER pouvoir à Claudine GRELLIER, Jean-Paul GODET pouvoir à Dany GRELLIER, Jean-François MOREAU pouvoir à Bérangère BAZANTAY, Stéphane NIORT pouvoir à Armelle CASSIN

Absents (23) : Marie JARRY, Gilles PETRAUD, Cécile VRIGNAUD, Sébastien GRELLIER, Jean Claude METAIS, Florence BAZZOLI, Jacques BELIARD, Jean-Pierre BODIN, Marie-Line BOTTON, Bernard CARTIER, Stéphanie FILLON, Pascal GABILY, Marie GAUVRIT, Jean-Paul GODET, Catherine GONNORD, Muriel HELOU-DEVILLERS, Odile LIOUSRI-DROCHON, Jean-François MOREAU, Stéphane NIORT, Philippe ROBIN, Rodolphe ROUE, Dominique TRICOT, Patricia TURPEAU

Date de convocation : 10-12-2025

Secrétaire de séance : Jérôme BARON

DECHETS

Déchetteries : tarifs 2026

Vu la délibération n°DEL-CC-2024-213 du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais en date du 17 Décembre 2024 portant modification du Règlement de collecte des déchets applicable au 1er janvier 2025 ;

Vu la délibération n° DEL-CC-2024-217 du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais en date du 17 Décembre 2024 fixant les tarifs de dépôts des déchets en déchetterie.

Certaines déchetteries de la communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais sont accessibles aux entreprises du territoire sous certaines conditions de paiement.

Il est ainsi nécessaire de modifier certains tarifs pour le dépôt des déchets en déchetterie par les professionnels. Pour le secteur de Bressuire, les professionnels ont accès à une déchetterie professionnelle, située rue Lavoisier.

Pour les déchets d'amiante liée, seuls les particuliers, les services de la communauté d'agglomération ou les communes adhérentes peuvent déposer ce type de déchets sur la déchetterie de Bressuire sur RDV (collecte organisée ponctuellement) et sous certaines conditions financières.

Il est proposé d'appliquer les tarifs ci-dessous à compter du 1^{er} janvier 2026 :

PROFESSIONNELS	DECHETS BANALS	Tarifs 2026
	Tout venant	42 € net/ m³
	Déchets verts	11.75 € net/ m³
	Polystyrène	11.00 € net/ m³
	Bois bruts	4.50 € net/ m³
	Menuiseries	5.25 € net/ m³

PROFESSIONNELS	DECHETS DANGEREUX	Tarifs 2026
	Produits Liquides Divers Non Toxiques	3.35 € net/kg
	Acides, Bases minérales	1.90 € net/kg
	Peinture, Colle, Vernis	3.95 € net/kg
	Produits phytosanitaires	6.60 € net/kg
	Aérosols	7.30 € net/kg
	Produits inconnus et non identifiables	7.70 € net/kg
	Produits divers de laboratoire	5.60 € net/kg
	Emballages souillés	3.90 € net/kg
	Filtres à huiles et à gasoil tous véhicules	2.80 € net/kg
	Pneus véhicules légers et motos souillés	Supprimé
	Pneus Poids lourds et agraires	Supprimé
	Huiles minérales usagées	Supprimé

PARTICULIERS COMMUNES / CA2B	DECHETS DANGEREUX	Tarifs 2026
	Amiante liée : si dépôt > à 30 kg par apport (facturation dès le 1 ^{er} kg max 500 kg/apport) <i>Service uniquement sur la déchetterie de Bressuire</i>	0.60 € net / kg
	Amiante liée : forfait de dépôt de 1 à 30 kg par apport <i>Service uniquement sur la déchetterie de Bressuire</i>	18,00 € net/apport
	Sac d'amiante big bag pour dépôt dans un centre de traitement – 100*100*100 cm	16,00 €/unité
	Sac d'amiante big bag pour dépôt dans un centre de traitement – 160*110*50 cm	18,00€/unité
	Sac d'amiante big bag pour dépôt dans un centre de traitement – 250*150*30 cm	20,00€/unité

Le conseil communautaire est invité à :

- **approuver les tarifs ci-dessus à compter du 1^{er} janvier 2026, pour les apports en déchetterie de professionnels et de l'amiante liée pour les particuliers, les services de la CA2B et les communes adhérentes ;**
- **imputer cette recette sur le budget annexe « Collecte et traitement des déchets » SPA Chapitre 70 ;**
- **autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.**

Après en avoir délibéré,

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour extrait conforme,
Le Président de la Communauté
d'Agglomération du Bocage Bressuirais,
Pierre-Yves MAROLLEAU,

Transmis en préfecture le **19 DEC. 2025**

Notifié ou publié le **19 DEC. 2025**

Le Président,

-certifie sous sa responsabilité le caractère
exécutoire de cet acte

-informe que le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de deux mois
à compter de la présente notification/ou publication.

